

Congé d'été

Je défie qui que ce soit de l'autre côté de prendre la parole à la Chambre et de nous fournir une bonne raison pour laquelle l'opinion qu'avaient à l'époque le ministre de la Justice (M. Chrétien) et le juge Henry ne peut être déposée pour l'information des Canadiens. C'est à cause du refus de publier ces deux opinions et d'annuler le règlement-bâillon que tous les députés de ce côté-ci et moi-même continuerons de poser des questions jusqu'à ce que nous obtenions des réponses.

Le député de Lincoln (M. Mackasey) a soulevé un problème, à savoir celui des allusions et des insinuations malveillantes qui découleront du manque de franchise du gouvernement à cet égard.

[Français]

Mme Éva Côté (Rimouski-Témiscouata): Monsieur le président, qu'on me permette d'abord de dire que je suis heureuse de participer à ce débat. Mais qu'on me permette également de dire que les raisons pour lesquelles nous sommes ici ce soir me désolent. J'ai été élue le 18 février 1980 pour participer avec tous les députés à l'administration des affaires de mon pays. A ce moment-là, j'avouerai que j'ai cru que je siégeais ici pour participer à une réalisation ou à continuer à parfaire une réalisation. Mais certaines occasions m'ont prouvé qu'on pouvait aussi détruire d'une façon tout aussi illogique, et à mon avis cela est désolant.

Quand on examine le travail d'un parlementaire, on constate qu'il peut être extrêmement intéressant et enrichissant, surtout quand on a le souci de le faire d'une façon positive et objective. Monsieur le président, depuis un an et quelques mois je participe à diverses expériences, si on me permet cette expression. J'ai eu l'occasion de prononcer un discours sur le projet de Constitution. J'ai entendu énormément d'exposés au sujet des projets de loi qui ont été présentés, mais il m'a rarement été donné d'entendre des propos objectifs et constructifs de la part de l'opposition. Cela m'a intriguée, et j'ai voulu savoir ce qu'était la réalité canadienne, et comment surtout le bon sens des Canadiens jugeait notre «performance» à la Chambre. J'ai donc relevé quelques statistiques vraiment intéressantes. On sait qu'en 114 ans, depuis 1867 à 1981, nous avons eu trois gouvernements différents, c'est-à-dire trois partis politiques qui ont administré les affaires du Canada, savoir un parti d'union nationale durant quatre ans, le parti conservateur durant 35 ans et le gouvernement libéral durant 75 ans. Est-ce à dire que le parti de l'opposition officielle est ignorant de la réalité canadienne? Est-ce qu'il est vraiment incapable de comprendre ce que les Canadiens désirent, souhaitent et aimeraient voir réaliser dans leur pays? Sommes-nous ici pour construire ou détruire? Est-ce qu'on est ici pour avancer ou reculer? Et, surtout, monsieur le président, j'ai été très étonnée quand j'ai entendu mon collègue de l'opposition dire que le plus aberrant, c'était que nous étions à discuter ce qu'on appelle la guillotine, et que cette motion avait été présentée par le ministre de la Consommation et des Corporations (M.

Ouellet), ministère spécialement créé pour protéger les intérêts des Canadiens! Cela ne me surprend pas, si on me permet de le dire, surtout quand on réalise que la Chambre des communes coûte aux Canadiens \$300,000 par jour, et que durant cinq jours nous n'avons parlé que de sujets dont le gouvernement s'est bien occupé, ce qui veut dire qu'on a dépensé un million et demi des impôts des Canadiens à perdre notre temps ici.

● (1810)

En ce qui a trait à la grève des postes, je pense que le ministre du Travail (M. Regan) a dit qu'une convention collective existait, qu'il y avait des normes et des règlements, qu'on vivait en démocratie, que le Parlement avait donné le droit de grève à ces travailleurs, et qu'ils pouvaient donc l'exercer. On avait créé aussi des mécanismes pour permettre à la médiation la conciliation et tout ce qui est nécessaire au règlement d'une grève. Le gouvernement s'est occupé de le faire. Au sujet du cartel de l'uranium, qu'a-t-on fait cette semaine à l'exception d'essayer de ternir la réputation de certains individus, de préjuger d'avance des décisions qui pourraient être prises par les cours de justice? J'ai l'impression qu'en plus d'avoir représenté un gaspillage de temps, les sujets ont été traités par l'opposition d'une façon ignorante, je ne sais pas si mon terme est parlementaire, mais de toute façon, ou peut-être comme le disait le député d'en face cette semaine, par des langues fourchues.

Monsieur le président, il me semblait que j'avais été élue député pour représenter des gens, et pour participer comme je l'ai déjà dit à l'administration des affaires du Canada. Donc on a du travail à faire ici pour l'étude des projets de loi. Il faut également siéger parce que c'est important. Il faut participer aux travaux de la Chambre aussi, et il faut être dans sa circonscription. De plus à moins d'être sorti de la cuisine de Jupiter ou né d'une feuille de chou, on a aussi une famille, et moi je trouve que cela est important, et je pense qu'on n'a pas beaucoup parlé de cette situation.

Alors dans les circonscriptions... Il faut dire aussi que la Chambre des communes ici siège cinq jours par semaine, plus trois soirées, on doit donc y être présent. Peut-être que cela est moins important quand on fait partie de l'opposition, que ce soit l'officielle ou l'autre, que cela est moins indispensable, mais quand on fait partie d'un gouvernement, et qu'on veut assumer ses responsabilités, il faut y être. Si on veut représenter ses citoyens, il faut aussi être dans sa circonscription pour savoir ce qui s'y passe. Je serais malvenue de parler des problèmes de Elliott Lake parce que je ne suis pas là, mais ce serait effrayant ou de l'inconscience de ma part si je ne pouvais pas parler des problèmes de Rimouski et du Témiscouata, une région rurale qui a besoin d'aide, qui a un taux de chômage absolument scandaleux, pendant que nous, nous gaspillons un million et demi de dollars ici. J'avouerai que j'en aurais fait un meilleur usage chez moi. Si je ne connais pas ma réalité comment puis-je en parler?